

L E S P E T I T S L A T I N S
A V A N C É

Vale, Caesar !
Adieu, César !

Guillaume Flamerie de Lachapelle



LA VIE DES CLASSIQUES

Améliorer son français grâce au latin ? Tel est le pari lancé par Les Petits Latins. Ces petits livres s'adressent à tous les collégiens et lycéens, latinistes ou non, à leurs professeurs, mais également à tous ceux qui voudraient rafraîchir leur latin ou s'y initier. S'appuyant sur les nouvelles recommandations des programmes, ils offrent une progression grammaticale et lexicale suivie, tout en faisant la part belle à la civilisation, à la mythologie et à l'étymologie. Proposant une version bilingue puis unilingue, chaque volume vise à conduire progressivement vers la lecture des textes littéraires. Les ouvrages sont déclinés en trois niveaux, débutant, confirmé, avancé, selon le degré d'enrichissements et de connaissance souhaités.

Si les livres de la collection sont un support idéal dans le cadre d'une lecture suivie en classe, chaque volume est conçu pour rendre le lecteur autonome afin de lui offrir la satisfaction et le plaisir de lire en latin ainsi qu'une meilleure maîtrise de sa langue. Réalisés par des enseignants en poste, les volumes de la collection Les Petits Latins, publiés par La Vie des Classiques, label pédagogique des éditions Les Belles Lettres, se donnent pour mission de transmettre le goût de la lecture et de l'écriture grâce au latin : *Audentes Fortuna juvat!**

**La Fortune sourit aux audacieux* (Virgile, *Énéide* X, 284)

Retrouvez-nous sur
www.laviedesclassiques.com,
premier portail francophone dédié
à l'Antiquité et à l'Humanisme

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays*

© 2023, Société d'édition Les Belles Lettres
95 bd Raspail 75006 Paris
www.lesbelleslettres.com

ISBN : 978-2-37775-056-6

L E S P E T I T S L A T I N S
A V A N C É

Vale Caesar !

Adieu César !

Texte et notes de civilisation,
de grammaire et de vocabulaire
par Guillaume Flamerie de Lachapelle

LES BELLES LETTRES /
LA VIE DES CLASSIQUES

2023

Liber primus – **De victoriis Caesaris**

1. Crassus, Caesar et Pompeius foedus fecerant : sperabant se rem publicam occupaturos esse.

2. Postquam Crassus a Parthis, quibuscum bellum gesserat, occisus est, Caesar et Pompeius de dominatione Romae certaverunt.

3. Haec diuturna et acerrima pugna fuit.

4. Tandem Caesar Pompeium vicit apud Pharsaliam ; Pompeius in Aegyptum fugit.

5. Pompeius enim credebat Ptolemaeum, Aegyptiorum regem, sibi amicum esse opemque laturum esse : nam ipse Ptolemaei patrem adjuverat paucis ante annis.

6. Ptolemaeus autem Pompeium occidi iussit ejusque caput dedit Caesari, qui, Pompeium persequens, Aegyptum mox petiit.

7. Caesar, quamquam Pompeio inimicus erat, istud scelus abhorruit, quia Romanum ducem a rege externo per fraudem interfici ferre non poterat.

Livre un – Les victoires de César

1. Crassus, César et Pompée avaient conclu une alliance : ils espéraient s'emparer de l'État.

2. Après que Crassus eut été tué par les Parthes, à qui il avait livré la guerre, César et Pompée luttèrent pour la suprématie à Rome.

3. Ce fut une lutte longue et très âpre.

4. Enfin César vainquit Pompée à Pharsale ; Pompée s'enfuit en Égypte.

5. Pompée croyait en effet que Ptolémée, le roi d'Égypte, était ami avec lui et qu'il lui porterait assistance : car lui-même avait aidé le père de Ptolémée quelques années auparavant.

6. Mais Ptolémée ordonna que Pompée soit mis à mort et offrit sa tête à César qui, poursuivant Pompée, arriva bientôt en Égypte.

7. César, bien qu'il fût l'ennemi de Pompée, eut ce crime en horreur, parce qu'il ne pouvait supporter qu'un général romain soit tué traîtreusement par un roi étranger.

8. Cum Ptolemaeo bellum gessit victorque fuit ; Ptolemaeus periit.

9. Tum Caesar Cleopatram, sororem Ptolemaei, reginam Aegyptiorum fecit.

10. Deinde Pharnacem, regem Ponti, facile et celeriter vicit.

11. Caesar Romam rediit, at haud diu ibi mansit ; nam filii et amici Pompei adversus eum bellare non desierunt.

12. Caesar Catonem apud Thapsum, in Africa, vicit ; tum Romam rediit et quater triumphavit.

13. Ultimis proeliis Gaium Pompeium, filium sui veteris inimici, et alios Pompeianos vicit apud Mundam, in Hispania ; tunc quintum triumphum gessit.

8. Il livra une guerre à Ptolémée et en sortit vainqueur ; Ptolémée périt.

9. Alors César institua Cléopâtre, la sœur de Ptolémée, comme reine d'Égypte.

10. Ensuite il vainquit avec aisance et rapidité Pharnace, roi du Pont.

11. César rentra à Rome, mais il n'y resta pas longtemps ; en effet les fils et les amis de Pompée ne cessèrent pas le combat contre lui.

12. César vainquit Caton à Thapsus, en Afrique ; alors il rentra à Rome et triompha à quatre reprises.

13. Dans d'ultimes combats il vainquit Gaius Pompée, le fils de son vieil ennemi, ainsi que d'autres pompéiens, à Munda, en Hispanie ; il célébra alors un cinquième triomphe.

VENI, VIDI, VICI

Après sa victoire en Afrique, César prit enfin le temps de célébrer quatre triomphes – cérémonies militaires réservées aux vainqueurs de conflits majeurs – à Rome. Ceux-ci commémoraient ses victoires successivement remportées contre les Gaulois, contre Ptolémée, contre Pharnace et contre les pompéiens. La célébration de la victoire sur les Gaules fut particulièrement éclatante, puisque César monta au Capitole à la lumière de flambeaux portés par quarante éléphants. Mais c'est peut-être le triomphe sur le Pont qu'on se rappelle le mieux aujourd'hui, en raison du panneau que César avait exhibé au cours de la procession : *VENI, VIDI, VICI*, c'est-à-dire « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu ». Ces trois mots brefs, qui ont la même longueur, le même début (*v*) et la même fin (*i*), forment en quelque sorte un slogan : César a voulu imprimer dans les esprits des spectateurs la facilité et la rapidité avec lesquelles il avait battu Pharnace. Comme son père Mithridate VI (lui aussi ennemi des Romains), Pharnace était officiellement le « roi du Pont », région autour de la mer Noire, mais il ne régnait plus en réalité que sur le Bosphore.



Dans l'Antiquité les couronnes, tressées par les femmes, étaient un signe d'excellence et de distinction. À Rome, elles honoraient notamment les généraux lors des triomphes.

Liber secundus – De Caesaris superbia

1. Caesar non more et exemplo majorum magistratus gessit.

2. Nam ter consul fuit sine ulla intermissione ; dictator perpetuus etiam creatus est.

3. Pater patriae appellabatur ; suam statuam inter signa regum posuit.

4. Jussit mensem e suo nomine appellari.

5. Etiam dixit rem publicam nihil esse, appellationem modo sine corpore ac specie.

6. Dixit quoque Romanos verba sua leges habere debere.

7. Recepit in curiam homines qui Romani natu non erant : ita quidam Galli senatores facti sunt. Ea re multi Romani indignati sunt.

8. Non stans sed sedens pro templo Veneris omnes senatores qui ad eum veniebant excepit : Romani putaverunt eum senatum despiciere.

9. Itaque inimici Caesaris eum « tyrannum » mox vocaverunt.

Livre deux – L'arrogance de César

1. César n'exerça pas les magistratures suivant la pratique et l'exemple des ancêtres.

2. Il fut en effet trois fois consul sans aucune interruption ; il fut même désigné dictateur perpétuel.

3. Il était appelé « père de la patrie » ; il installa sa propre statue parmi les effigies des rois.

4. Il ordonna qu'un mois fût appelé d'après son propre nom.

5. Il dit même que la République n'était rien, un simple nom sans substance et sans forme.

6. Il dit encore que les Romains devaient considérer ses paroles comme des lois.

7. Il admit dans la curie des gens qui n'étaient pas romains par la naissance : ainsi certains Gaulois devinrent sénateurs. De nombreux Romains s'indignèrent de ce fait.

8. Ce ne fut pas debout mais assis devant le temple de Vénus qu'il accueillit tous les sénateurs qui venaient auprès de lui : les Romains pensèrent qu'il méprisait le Sénat.

9. C'est pourquoi les ennemis de César l'appelèrent bientôt « le tyran ».

DU LATIN VERS LE FRANÇAIS

Notre mot « dictateur » vient, c'est très clair, du latin *dictator*. Toutefois, les deux termes ne désignent pas la même réalité dans les deux langues : à Rome un dictateur était nommé dans une situation de grand danger pour l'État. Afin de surmonter au mieux ce moment de crise, il était doté de pouvoirs très étendus, mais ceux-ci étaient strictement limités dans le temps (six mois au maximum). Dans les premiers siècles d'existence de la ville, on alla ainsi trouver Cincinnatus, qui labourait son champ, pour qu'il veuille bien devenir dictateur et repousser les Èques ; il accepta et, sitôt sa mission accomplie, retourna à son labeur. César, en revanche, va à l'encontre de cette pratique en se faisant nommer dictateur pour un an, puis pour dix, avant de se faire finalement appeler « dictateur perpétuel », c'est-à-dire « dictateur pour toujours ». Aujourd'hui c'est surtout la notion de pouvoir absolu qui est associée à la dictature, sans limite de temps.



*Quand finit l'ambition et où commence la démesure?
Le destin de César nous en donne un exemple.*